

## Programme d'orientation scientifique et d'actions 2013-2014

(Document approuvé par le Comité Directeur du 26 novembre 2012)

### Préambule

Créé le 14 février 2012, le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) IAUR réunit **quatre établissements membres** : l'Université Rennes 2, l'Institut d'Etudes Politiques de Rennes (IEP), l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) et l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes (INSA). Ce GIS est porté par l'Université Rennes 2.

L'IAUR a vocation d'être, dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement, **une interface durable** entre **les partenaires universitaires** indiqués ci-dessus, notamment les chercheurs intégrés dans les laboratoires travaillant sur les thèmes de l'aménagement et l'urbanisme, mais aussi les **différents partenaires extérieurs aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche** tels que Rennes Métropole, le Conseil Régional de Bretagne, le Réseau des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, l'Ordre des architectes ou la Caisse des dépôts et consignations.

L'IAUR fédère des compétences complémentaires pour assurer **trois missions principales (formation, recherche et expertise)** et **deux missions transversales (rapprochement du monde de la recherche et des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, communication et valorisation de ses membres)**.

#### **1. Dynamiser et fédérer toutes les initiatives de production et de diffusion de la recherche**

L'IAUR est un support privilégié pour coordonner les membres volontaires des laboratoires spécialisés sur les questions urbaines et d'aménagement à travers des séminaires annuels sur des thèmes choisis par les responsables, dans des études et recherches appliquées aux questions de l'urbanisme et de l'aménagement des territoires. Dans le cadre de l'organisation d'espaces publics, l'Institut crée les conditions de débat, sur des thèmes de l'urbanisme et de l'aménagement entre décideurs, professionnels et chercheurs.

#### **2. Promouvoir les formations à l'urbanisme et l'aménagement**

L'IAUR veille, sans se substituer à aucune des composantes organisatrices des formations supérieures qui conservent la maîtrise de leur cycle de formation, à **assurer la valorisation de ces formations initiales et à formuler un programme de formation continue et à l'attention du grand public en collaboration avec les acteurs professionnels** dans les champs de l'aménagement et de l'urbanisme.

Les spécialités de masters en Aménagement et Urbanisme sont les suivantes :

- Master 1 et 2 Aménagement et Collectivités Territoriales (ACT), Université Rennes 2.
- Master 1 et 2 Aménagement, urbanisme, diagnostic et intervention sur les territoires (AUDIT), Université Rennes 2.

- Master 2 Maîtrise d’Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI), Université Rennes 2, en partenariat avec l’Université de Rennes 1, L’Ecole Nationale Supérieure d’Architecture de Bretagne (ENSAB) et l’Institut d’études politiques de Rennes (IEP)
- Master 1 et 2 Recherche "Dynamiques, Aménagement des espaces, Territorialités" (DYATER), Université Rennes 2,
- Master 2 Action et espaces publics en Europe, IEP de Rennes
- Master 2 Expertises de l’Action Publique Territoriale, IEP de Rennes.
- Master 2 Ingénierie des Services Urbains en Réseaux dans les Pays en développement, IEP de Rennes.
- S’y ajoutent les formations de l’ENSAB et du Département Génie civil et urbain de l’INSA.

### **3. Répondre aux demandes d’expertises**

L’IAUR contribue à l’élaboration de connaissances en répondant aux demandes d’expertises, d’assistance, de conseil et de suivi d’expérimentations au niveau régional, national et international. Celles-ci ne doivent pas s’exonérer de retombées sur la recherche fondamentale qu’elles doivent interpeller sans s’y substituer.

### **4. Renforcer la proximité et la confiance entre les mondes des professionnels d’une part, de l’enseignement, de la recherche, des études et de l’expertise d’autre part.**

L’IAUR se veut un outil d’enrichissement croisé des acteurs, des décideurs et de ceux qui, à un titre ou un autre produisent et diffusent des connaissances sur les territoires urbains et ruraux. Il s’appuie sur des exemples concrets de projets locaux et régionaux d’aménagement. Il s’agit de créer les conditions favorables au développement des lieux professionnels de formation par les stages longs dans les entreprises, sociétés et administrations diverses sur l’ensemble du territoire national.

### **5. Assumer le rayonnement des membres de l’Institut**

En développant les relations, les échanges au sein des différents réseaux dans lequel l’Institut s’inscrit d’abord, au sein de l’APERAU, organisme de référence pour les formateurs et les chercheurs intervenant dans le champ de l’urbanisme et l’aménagement, en réalisant des supports divers donnant une bonne visibilité des intentions et des réalisations des partenaires, en stimulant les contributions didactiques formalisées pour des publications dans des éditions universitaires.

**Un programme d’orientation scientifique guide les actions de l’IAUR.** C’est l’objet du présent document. Ce programme est co-élaboré par des commissions de travail et le Conseil d’Orientation, et est soumis pour décision au Comité Directeur.

## Modalités de fonctionnement

Les modes de décision et de consultation s'appuient sur deux instances principales : le Comité Directeur et le Conseil d'Orientation. Trois commissions de travail complètent ce dispositif.

### *Le Comité directeur*

Il réunit les institutions académiques signataires du GIS et les laboratoires universitaires rattachés à ces institutions (CIAPHIS, CRAPE, ESO, Laboratoire de génie civil et urbain). La liste des membres est consultable : <http://www.univ-rennes2.fr/iaur/comite-directeur>.

Il a pour fonction de décider du programme scientifique et d'actions de l'Institut, approuver le programme d'activités et délibérer sur le budget prévisionnel et son exécution.

### *Le Conseil d'orientation*

Le Conseil d'orientation a pour fonction de garantir la pertinence et la qualité des activités de l'Institut, faire des propositions d'actions, présenter des recommandations sur les orientations et les contrats d'expertise à entreprendre, et examiner les modalités de réalisation des actions et les résultats obtenus. Le Conseil d'orientation a été mis en place le 23 avril 2012 (23 participants et 15 excusés).

Il est composé de membres désignés par les organismes publics et privés intéressés par les questions d'aménagement et d'urbanisme (élus locaux, Etat, partenaires, services des collectivités territoriales, bailleurs sociaux...). La liste des membres au 1<sup>er</sup> septembre 2012 est consultable : <http://www.univ-rennes2.fr/iaur/conseil-orientation>.

Ce conseil d'orientation est ouvert aux enseignants chercheurs des laboratoires et des équipes pédagogiques des formations en aménagement et urbanisme, membres du GIS, sans possibilité d'être élu ni de voter.

### *Les commissions de travail*

Afin d'impulser une dynamique de réseau entre enseignants chercheurs et professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme, le Comité Directeur a décidé de mettre en place **trois commissions permanentes de travail : formation, recherche, expertise**. Elles ont pour rôle de préparer et animer les actions mises en place par l'IAUR, et d'assurer la mise en réseau des acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme (enseignants, chercheurs, professionnels).

Ces commissions réunissent toutes les personnes qui souhaitent contribuer aux actions de l'IAUR : les membres du Comité Directeur et du Conseil d'Orientation, ainsi que les représentants des institutions partenaires : enseignants chercheurs, y compris ceux des laboratoires et formations non impliqués dans les formations d'aménagement et d'urbanisme mais qui s'intéressent aux actions de l'IAUR, professionnels des institutions impliquées dans le Conseil d'Orientation.

### *L'équipe permanente*

Une équipe permanente est chargée de mettre en œuvre le programme d'action défini par le Comité Directeur de l'IAUR, présidé par Catherine Guy.

Principales tâches :

- permettre le bon fonctionnement des instances et des commissions,
- préparer le budget et assurer le suivi financier du GIS en lien avec l'UR2,
- préparer et suivre les actions prévues dans le cadre des missions « recherche », « formation » et « expertise »
- assurer les tâches liées à la communication et la valorisation des membres de l'IAUR (site, plate-forme collaborative, newsletter, organisation des évènements...)

⇒ Gilbert Gaultier, directeur

⇒ Rozenn Le Bouar, secrétaire générale

⇒ Flavie Ferchaud, chargée de mission

⇒ Estel Rubeillon, chargée de mission

⇒ Christophe Bachmann, informaticien

⇒ André Sauvage contribue aux actions de l'IAUR

⇒ Ponctuellement, il peut être fait appel à d'autres chargé(e)s mission

### *Mode d'élaboration du programme*

Ce programme d'orientation et d'actions est le fruit d'un travail **collaboratif** entre les différentes instances et commissions de travail réunies au sein de l'IAUR qui se sont réunis au cours de l'année 2012. Ces rencontres ont été complétées par des contributions écrites (individuelles ou collectives) d'enseignants chercheurs de l'Université Rennes 2.

<b>Instance</b>	<b>Dates des rencontres</b>
Comité directeur	5 mars 2012 23 avril 2012 21 mai 2012 2 juillet 2012 24 septembre 2012
Conseil d'orientation	23 avril 2012 2 octobre 2012
Commission Recherche	21 mai 2012 19 novembre 2012
Commission Formation	21 mai 2012 15 octobre 2012
Commission Expertise	2 juillet 2012 12 novembre 2012

## Proposition Axe 1 : la recherche

### Constats et volontés affichés

- ✓ Vif intérêt des professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme pour questionner et dialoguer avec les chercheurs
- ✓ Volonté d'articuler les différents champs d'application en aménagement et urbanisme en croisant les disciplines académiques (géographie, sociologie, aménagement, psychologie, architecture, droit, sciences politiques, économie, génie civil...)

### Objectifs des actions

- ✓ Renforcer la recherche appliquée en articulant la recherche académique aux professionnels de l'aménagement et de l'urbanisme
- ✓ Instaurer un échange entre la recherche académique et le milieu professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme

### Programme d'actions

Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
<b>Fédérer autour d'une thématique de recherche</b> pluriannuelle les équipes de recherche rennais (universités, CNRS, ENSAB)	Une thématique se dégage : <i>l'énergie sur le territoire</i>	Soutien à la recherche (MSHB) Tour de table budgétaire.
<b>Organiser un cycle de rencontres de la recherche ouvert à tous les membres de l'IAUR</b>	<b>2013 : Un thème à trois facettes en miroir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ la contribution des habitants aux opérations de renouvellement urbain</li> <li>▪ les processus de décision et de fonctionnement des organisations</li> <li>▪ La dimension technique de l'urbanisme peut-elle (ou doit-elle) « s'inviter » en amont du projet ?</li> </ul>	Préparation du cycle « les rencontres de la recherche » lors de la commission recherche du 7 janvier 2013 consacrée à : ⇒ <b>15 Mars 2013</b> : « l'Urbanisme coopératif et nouvelles cultures techniques », avec la collaboration du PIRVE et de l'ESA ⇒ <b>7 juin 2013</b> : rencontre 2 ⇒ <b>Automne 2013</b> : rencontre 3
<b>Valoriser les travaux de la recherche produite par les chercheurs rennais</b> Favoriser les publications scientifiques Faciliter les liens entre les revues et les producteurs d'articles (chercheurs, doctorants) Favoriser la publication d'articles co-signés chercheurs/professionnels	Contribuer à la <i>Revue Internationale d'Urbanisme (RIU)</i> (financement, comité de rédaction, incitation à produire des articles)	1 <sup>er</sup> numéro prévu au 1 <sup>er</sup> trimestre 2013  Création d'une rubrique « Publications » sur le site internet de l'IAUR
<b>Soutenir des jeunes chercheurs</b> En favorisant la mise en contact avec le monde professionnel (CIFRE) et en aidant à la définition des thèmes de recherche en complément des laboratoires Faciliter le lien entre recherche et application professionnelle	Recenser et diffuser les programmes de recherche des laboratoires partenaires et les contrats d'expertise en cours des BET	Création d'une rubrique « Recherches en cours » sur le site internet de l'IAUR Création d'une rubrique « Expertises en cours » sur le site internet de l'IAUR
<b>S'appuyer sur le réseau APERAU</b> pour ancrer des coopérations nationales et internationales	Organisation des <b>journées de l'APERAU</b> en 2015	<b>Janvier 2013</b> : 1 <sup>ère</sup> réunion préparatoire

## Proposition Axe 2 : la formation initiale

### Objectifs et volontés affichés

- ✓ Faire connaître et valoriser les formations existantes dans le champ de l'aménagement et l'Urbanisme
- ✓ Etudier la possibilité d'une **nouvelle formation inter-établissements** (thème éventuel : les **enjeux du foncier, dimension européenne du projet ...**)
- ✓ Etudier la possibilité d'un « **Atelier inter-établissements** » qui travaille un an sur une thématique et répond à une commande.
- ✓ Valoriser les **travaux des étudiants** auprès des professionnels (c. f. axe de l'expertise)
- ✓ Etudier la faisabilité des **formations en alternance** et la reconnaissance des **parcours individuels** (ECTS, VAE)
- ✓ Décloisonner les spécialités entre « social et humain » et « technique »
- ✓ Répondre à la demande des étudiants de formation complémentaire à leur spécialité (urbanisme pour l'INSA ; technicité pour les masters Aménagement et Urbanisme de R2)
- ✓ Favoriser les échanges entre les étudiants de tous les établissements et masters impliqués dans l'IAUR
- ✓ Rendre cohérents les calendriers de stages avec les besoins et disponibilités d'accueil des structures d'accueil

Programme d'actions		
Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
Mettre en place une <b>Commission Formation initiale</b> pour donner des préconisations en vue de la préparation des futures maquettes de formation.	<p>1<sup>ère</sup> étape : établir un panorama de l'existant et voir les différentes possibilités d'orientations, spécialisations et mutualisations.</p> <p>2<sup>ème</sup> étape : préparer les dossiers des maquettes</p> <p>3<sup>ème</sup> étape : mutualisation éventuelle ?</p> <p>4<sup>ème</sup> étape : construction d'une nouvelle maquette avec cohabilitation inter-établissements ?</p>	Proposition d'une première rencontre le <b>lundi 10 décembre à 14h</b> avec les responsables des mentions et de chaque spécialité. Il est probable que, pour des rencontres ultérieures, des professionnels extérieurs soient invités.
<b>Valoriser les étudiants auprès des professionnels.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rencontre annuelle de l'IAUR</b> valorisant la participation des étudiants, des élus et des professionnels en aménagement et urbanisme de l'IAUR (type espace débat).</li> <li>• <b>Atelier commun dans le cadre d'un Workshop ouvert avec commande réelle</b></li> </ul>	<p>⇒ Création d'une <b>commission réunissant 2 à 4 étudiants par master</b> pour la préparation de la journée. <b>Le 1<sup>er</sup> février 2013</b>, salle du Tambour, Rennes 2 sur le thème « Construire en hauteur ».</p> <p>⇒ A reproduire selon modèle Workshop du Blosne en regroupant tous les acteurs impliqués de l'IAUR (étudiants, enseignants chercheurs, monde professionnel, habitants...)</p>

## Proposition Axe 2 : la formation initiale (suite)

Programme d'actions		
Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
<p><b>Mieux articuler les formations de l'IAUR au monde professionnel</b> (stage, ateliers...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter un panorama des formations et <b>un appel à stage</b> aux membres du Conseil d'Orientation de l'IAUR</li> <li>• <b>Mieux</b> coordonner les périodes de stage des différentes spécialités de masters.</li> <li>• <b>Ouvrir les voyages d'études</b> aux professionnels</li> <li>• <b>Mutualiser les calendriers</b> des conférences, des ateliers de travail, les dates de stage...</li> </ul>	<p>⇒ Informations transmises « newsletter mensuelle »</p> <p>⇒ Mise en place de conférences professionnelles</p>
<p><b>Etre en soutien des étudiants</b> pour leurs orientations professionnelles et leurs permettent de s'identifier à un monde professionnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférences professionnelles à organiser</li> <li>• Diffuser des informations professionnelles et encourager à la formalisation de réseaux d'anciens étudiants</li> </ul>	<p>⇒ 17 janvier : métiers de l'urbanisme (Président APERAU)</p> <p>⇒ Mettre en place sur le site web un espace de rencontre des anciens étudiants des formations de l'IAUR (Plateforme de rencontre, offre d'emplois, besoin de formation continue, offres de stage...) – Ouvert aux formations volontaires</p>

## Proposition Axe 2 : la formation continue

### Constats et volontés affichés

- ✓ Répondre à la demande de formation continue par l'élaboration d'un programme de formation adaptée à cette demande
- ✓ Ne pas se substituer aux formations existantes mais en être complémentaire

### Objectifs des actions

- ✓ Proposer une formation ouverte à un large public professionnel
- ✓ Proposer de nouvelles formations de manière limitée de manière collaborative
- ✓ Valoriser et bénéficier du portage inter-établissements de l'IAUR

Programme d'actions		
Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
Elaborer les contenus d'un <b>diplôme Universitaire (D.U)</b> partant de l'expression des attentes, en discutant avec les établissements associés à l'IAUR et les membres du Conseil d'Orientation.	<b>Recenser les besoins de formation</b> (contenu et formes) <b>selon les publics</b> : anciens étudiants Rennes 2, ENSAB, INSA, et IEP; des bailleurs sociaux ; des élus ; des SEM immobilières et d'aménagement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Récupérer les annuaires des anciens étudiants (Annuaire du master MOUI existe déjà)</li> <li>▪ Organiser une table ronde regroupant les personnes et les institutions susceptibles d'être intéressées.</li> <li>▪ Compléter éventuellement cette table ronde par un questionnaire passé en ligne auprès des anciens étudiants, des partenaires de l'IAUR, des membres du Conseil d'orientation et des différentes commissions.</li> </ul>
Programmation d'une première session de formation	Proposition de thème : <i>les outils numériques de représentation dans l'aménagement et leurs usages. Du modèle 3D à la cartographie.</i>	<b>Lancement de la première session fin 2013</b>
Construire <b>une formation en articulation avec les formations existantes.</b>	<p><b>Recenser les formations et initiatives locales</b> existantes, les organismes pouvant être sollicités</p> <p>Etre force de propositions</p> <p>S'appuyer sur l'expérience du <b>CREPA</b> et devenir partenaire privilégié de sa refonte</p>	<p>En cours</p> <p>Organiser une rencontre dédiée à l'expérience du CREPA</p>



## Proposition Axe 2 : la formation grand public

### Constats et volontés affichés

- ✓ Il se manifeste à la fois une demande du grand public et beaucoup d'incompréhension des opérations d'aménagement et d'urbanisme, celui-ci ne disposant pas des outils de connaissance de la fabrique des projets.
- ✓ Le grand public possède des formes de connaissance complémentaires à celles des porteurs de projet qu'il s'agit de valoriser
- ✓ L'urbain et la périurbanisation sont intégrés dans le nouveau programme de géographie de l'enseignement secondaire, les enseignants du secondaire sont donc en demande de formation.
- ✓ La Ville de Rennes a annoncé la fermeture du Centre d'information sur l'urbanisme de Rennes (CIU) et sa refonte au sein d'un projet communautaire et partenarial.

### Objectifs des actions

- ✓ Sensibiliser le grand public à la « culture de la ville » et au projet d'aménagement et d'urbanisme
- ✓ Proposer différentes formes d'actions pour toucher un public large et diversifié
- ✓ Rendre les habitants acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme

### Programme d'actions

Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
<b>Développer les événements ouverts au grand public</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours public</li> <li>• Exposition, conférences</li> <li>• Développer l'usage d'outils numériques interactifs qui favorise la compréhension des projets par les habitants (proposer la formation continue également aux usagers ?).</li> </ul>	<p>Un cours public co-organisé par l'IAUR et l'UMR ESO sur « <b>La Ville Demain : villes et défis urbains dans le monde au XXI<sup>e</sup> siècle</b> » (7 conférences à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2012).</p> <p>A la fin de l'année 2013, le centre d'excellence Jean Monnet co-organisera avec Rennes Métropole et l'IAUR le mois de l'urbain intitulé « <b>Construire les villes durables en Europe</b> ».</p>
<b>Participer à la création d'un espace d'information attractif</b> L'IAUR pourrait être associé et partenaire de la réflexion de refonte du CIU	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Bibliothèque publique de l'IAUR</b> : forme de centre de documentation avec les recherches, mémoires, ateliers des étudiants</li> <li>• Formule souple type « <b>Café urbanisme-aménagement</b> », « Le coin de l'aménagement-urbanisme » entre 18 et 20h, à terme 4 à 5 fois par an, thèmes proposés selon les travaux des doctorants, la présence de professeurs invités, les nouveaux collègues recrutés... Les étudiants pourraient aussi y présenter leurs voyages d'étude. Penser également à des expositions.</li> </ul>	<p>H. Bailleul et E. Hellier (ESO Rennes) proposent de coordonner l'animation de cette action type « Café », avec les collègues volontaires de l'ENSAB, de l'IEP, de l'INSA et de Rennes 2, et en complémentarité avec les Cafés déjà existants.</p>
<b>Ouvrir et mixer les voyages d'étude</b> : voir les expériences d'expertise de l'IAUR (Blosne...)	<p>Organiser un <b>voyage ouvert et mixte « test »</b> en France, suivi d'une restitution qui permette de croiser les regards.</p>	<p>Ouverture des places auprès de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• chaque master et formation</li> <li>• des membres du Conseil d'orientation</li> <li>• des enseignants chercheurs</li> <li>• des habitants</li> </ul>

## Proposition Axe 2 : la formation grand public (suite)

Programme d'actions		
Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
Les balades urbaines sont l'occasion d'échanger, de découvrir d'autres manières de faire, de prendre connaissance des moyens qui permettent de produire tel ou tel territoire.	Proposer des balades urbaines sur des territoires en mouvement aux acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, aux habitants, aux étudiants...	
Donner les outils de compréhension aux enseignants pour répondre aux exigences du nouveau programme de géographie.	Participation aux formations des enseignants du secondaire.	

## Proposition Axe 3 : l'expertise

### Constats et volontés affichés

- ✓ Nécessité pour l'IAUR d'être au plus près de l'action des professionnels de l'aménagement et l'urbanisme pour assurer ses missions
- ✓ Position singulière de l'IAUR à bien définir pour ne pas être en concurrence avec les bureaux d'études, les chercheurs

### Objectifs des actions

- ✓ Etre un lieu ressource pour regrouper les demandes des acteurs publics et privés
- ✓ Etre un lieu d'expertise qui accompagne, stimule et capitalise la créativité des territoires
- ✓ Féconder l'expertise universitaire et l'expertise publique et privée
- ✓ Valoriser et stimuler l'expertise des étudiants en lien avec la demande publique et privée
- ✓ Encourager les partenariats actifs entre l'IAUR et les bureaux d'études publics et privés volontaires en les impliquant dans la réalisation des expertises

### Programme d'actions

Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
<b>Elaboration d'une charte de l'expertise</b> permettant de définir le mode de fonctionnement de l'IAUR et de ses partenaires publics et privés.	<b>Rédaction de la charte de l'expertise au sein de commission</b> Définition partagée des termes expertise/recherche/études/recherche-action, positionnement des acteurs ...	<i>2 séances de travail programmées pour lancer et achever: les lundi 11 février 2013 et le 17 juin</i>
Accompagnement des collectivités territoriales sur le thème de la concertation et de la dynamique des trois maîtrises (Ouvrage, Œuvre et Usage) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Blosne – Animation d'une plate forme de concertation pour le projet urbain du quartier du Blosne – Mission confiée à l'AUDIAR et à l'IAUR – Commanditaire Ville de Rennes</li> <li>• La Courrouze – Définition de la stratégie et de la mise en œuvre d'un projet de concertation sur le quartier de la Courrouze – Commanditaire Territoires et Développement (IAUR-AUDIAR)</li> </ul>	<i>Jusqu'en Mai 2015</i> <i>Mise en œuvre actuellement par l'équipe permanente et l'AUDIAR</i>  <i>Déc 2012 – Fin 2015</i> <i>Mise en œuvre actuellement par l'équipe permanente et l'AUDIAR</i>
<b>Accompagnement des collectivités locales sur le thème des évaluations des « ADDOU »</b> - Réalisation d'une étude-pour le Pays de Rennes en lien avec l'AUDIAR et BRUDED	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pré-proposition élaborée par IAUR à retravailler avec les bureaux d'études pour réalisation avec ces bureaux d'études</li> </ul>	<i>En 2013</i>

## Proposition Axe 3 : l'expertise (suite)

Programme d'actions		
Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
<p><b>Encadrement des ateliers de projet</b> avec les étudiants en lien avec les enseignants et les commanditaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier professionnel : Modes d'implication des Conseils régionaux et des Conseils généraux de Bretagne et des Pays de la Loire dans les territoires prioritaires de la Politique de la Ville (Commanditaire : RésO Villes - Centre de Ressources Politique de la Ville) - (Master 2 ACT)</li> </ul>	<p>⇒ <i>Septembre 2012-Avril 2013 (Atelier encadré par Emmanuelle Soumeur –Reso Ville et Agnès Lemoine Professeure associée)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier Professionnel : Analyse des enjeux paysagers sur le Pays de Saint Briec (commanditaire : DDTM Côtes d'Armor) - (Master 2 ACT)</li> </ul>	<p>⇒ <i>Septembre 2012-Avril 2013 (Atelier encadré par Eric Parize DDTM 22, Agnès Lemoine Professeure associée, Hélène Bailleul Mcf), Caroline Guittet Doctorante ESO)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier rennais (FAFU) : « formes agricoles et formes urbaines dans la ville-territoire » (Master ACT-ENSAB, Agro campus)</li> </ul>	<p>⇒ <i>Septembre 2012-Avril 2013 (Atelier encadré par Catherine Darrot, sociologue Agrocampus, Patrick Chavannes et Yves Guillaume, Maitres assistants ENSAB, Yvon Le Caro, MCF géo-aménagement et Agnès Lemoine Professeure associée)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier Professionnel : Disponibilité de la ressource en eau et régulation du développement urbain (commanditaire : DDTM35-DREAL Bretagne) (Master ACT)</li> </ul>	<p>⇒ <i>Septembre 2012-Avril 2013 (Atelier encadré par Emmanuelle Hellier Professeur ESO et Agnès Lemoine Professeure associée)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de projet urbain ENSAB (Master Moui et Ensab) (commanditaire en cours)</li> </ul>	<p>⇒ <i>Février-juin 2013 (Atelier Bringand –ENSAB et Stéphane Chevrier Sociologue MANA)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier de programmation urbaine pour la ville de Chateaubourg (Master Moui)</li> </ul>	<p>⇒ <i>Décembre 2012 - Juin 2013 (Cours Urbanisme opérationnel piloté par Gildas Ecolan – chargé de cours Aiguillon Construction et Flavie Ferchaud IAUR)</i></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche concertée de préparation de la ZAC du Bois Roux à Chevaigné (Master Dyater et MOUI)</li> </ul>	<p>⇒ <i>Décembre 2012 - Juin 2013 (Cours Urbanisme opérationnel consacré à la concertation piloté par Gilbert Gaultier)</i></p>
	A compléter par les autres formations AUDIT, EAPT, ISUR et INSA	

## Proposition Axe 3 : l'expertise (suite)

Programme d'actions		
Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
<p><b>Encadrement des ateliers de projet</b> avec les étudiants en lien avec les enseignants et les commanditaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier professionnel : Saint-Avé : mission de programmation urbaine (Master 2 AUDIT)</li> <li>• Atelier professionnel : Rennes Métropole service habitat / Audiar / CIAS Mordelles : Habitat seniors (Master 2 AUDIT)</li> <li>• Atelier professionnel : Rennes Métropole service mobilité urbaine : stationnement vélo (Master 2 AUDIT)</li> <li>• Atelier professionnel : RFF : les PEM en Bretagne Nord (Master 2 AUDIT)</li> <li>• Atelier professionnel : RFF : les PEM en Bretagne Sud (Master 2 AUDIT)</li> <li>• Atelier professionnel : Foncier de Bretagne : le devenir des hameaux (Master 2 AUDIT)</li> </ul> <p><i>A compléter par les autres formations EAPT, ISUR et INSA</i></p>	<p>⇒ <i>Septembre 2012-Avril 2013 (Atelier encadré par Laurent Montevil, professeur associé)</i></p>

## Proposition Axe 4 : une mission transversale

### Constats et volontés affichés

- ✓ L'ensemble des commissions s'accorde sur la nécessité de fédérer, centraliser et faire connaître les différents travaux issus de l'expertise universitaire, professionnelle et étudiante.

### Objectifs des actions

- ✓ Etre un centre de ressources attractif dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme
- ✓ S'enraciner dans un réseau d'acteurs universitaires, publics et privés

Programme d'actions		
Actions	Programmation 2013-2014	Mise en œuvre
<p><b>Mettre en place une plateforme collaborative accessible sur internet</b></p> <p>Cette plateforme serait alimentée par les partenaires et étudiants de l'IAUR afin de valoriser à la fois leurs travaux et la dynamique rennaise. Le support actuellement envisagé permet en outre l'ouverture d'un forum à destination des contributeurs</p>	<p>En attente de cet outil, le <b>site internet</b> de l'IAUR peut rassembler tous les travaux de recherche et d'expertise, les fiches d'expérience et des projets des collectivités territoriales.</p> <p>Diffuser les rapports et les travaux d'expertise (avec accord des commanditaires)</p>	<p>Définir l'outil de communication adapté, les publics ciblés, le le champ de diffusion large ou restreinte :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le site internet actuel est consultable par tout le monde</li> <li>▪ La création d'une plateforme peut permettre de limiter l'accès</li> <li>▪ Faire appel à une Junior entreprise de l'INSA ?</li> </ul>
<p><b>Edition d'une lettre d'information mensuelle</b> destinée à l'ensemble des étudiants et partenaires de l'IAUR.</p>	<p>Communiquer sur les travaux des membres et les évènements de l'IAUR. Etablir une vaste liste de destinataires : architectes, SEM, HLM, association d'élus...</p>	<p>Mensuelle à compter de janvier</p>
<p>Valoriser les <b>voyages d'études</b> des différents masters et les <b>balades urbaines</b>.</p>	<p>Regrouper les informations diffusables par la création d'une <b>fiche type</b></p>	